

a lieu de mentionner aussi que les divers emplois auxiliaires qui se greffent sur ces activités permettent à un nombre légèrement supérieur d'Indiens de gagner \$1,400,000 au cours de la saison.

Une somme d'environ 1 million de dollars a été investie dans les entreprises indiennes de fournitures de chasse et de services de guides. Ce débours se partage à égalité entre les Indiens et le ministère des Affaires indiennes et, à divers degrés, avec les gouvernements provinciaux. La contribution des Indiens se traduit surtout par l'apport de matériel, de main-d'oeuvre et de services, tandis que celui des ministères gouvernementaux prend la forme de prêts et de subventions.

Près de 75 pour cent des entreprises de fournitures d'équipement touristique et d'activités de guides appartenant aux Indiens et exploitées par eux sont en Ontario et en Colombie-Britannique, les autres 25 pour cent étant réparties à travers la plupart des autres provinces et les Territoires.

Plus de la moitié de cette activité rémunératrice a été établie au cours des six dernières années, à l'initiative des bandes indiennes dont les fonds se sont parfois accrus d'une faible subvention du ministère des Affaires indiennes.

RETRAIT DE LA BASE DE L'OTAN

Les vols effectués à la base de Decimomannu en Italie par les appareils de la division aérienne du Canada rattachée à l'OTAN, cesseront le printemps prochain et toutes les activités canadiennes dans ce secteur prendront fin en septembre.

Le Canada a participé avec l'Italie et l'Allemagne de l'Ouest au fonctionnement et à l'entretien des installations en vertu de l'accord signé en décembre 1959. Ces installations servaient à former au maniement des armes aériennes les pilotes d'avions de frappe et de reconnaissance, basés en Europe, des trois pays. Environ 80 Canadiens sont stationnés à Decimomannu.

La décision de cesser les opérations vient à la suite des modifications apportées, comme on l'a annoncé dernièrement, aux Forces canadiennes en Europe, et de la réduction qui s'ennuit de la division aérienne dont l'effectif passe de six à trois escadilles.

Des dispositions sont prises pour que les pilotes canadiens de la division aérienne s'entraînent au maniement des armes aériennes dans d'autres bases.

NORMES DE QUALITE DE L'EAU POTABLE

Des critères, conçus pour venir en aide aux autorités provinciales et municipales et assurer une meilleure protection des approvisionnements en eau potable, ont été rendus publics récemment par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro.

Ces critères sont le résultat du travail du Comité conjoint pour les normes de l'eau potable, organisme formé par le Comité consultatif sur le génie sanitaire, et par l'Association canadienne d'hygiène publique. Les normes disponibles en vertu de nos connaissances actuelles ont été réunies dans un document intitulé: *Normes et objectifs de l'eau potable au Canada*.

"En recommandant des normes à la communauté dans son ensemble", déclarait M. Munro, "et en ajoutant des échelles graduées et des explications détaillées, nous espérons que les autorités compétentes seront capables de les appliquer avec intelligence, jugement et discrétion.

"L'évolution constante de la technologie, les progrès de la science médicale et une meilleure connaissance de l'influence de l'environnement de l'homme", a ajouté le ministre, "nécessiteront des révisions périodiques de ces normes et objectifs. En conséquence, ce document sera révisé et mis à jour chaque fois que les circonstances l'exigeront."

Nous espérons que les gouvernements provinciaux et municipaux utiliseront largement ces critères pour établir leurs propres normes de qualité de l'eau potable, protégeant ainsi la santé de tous les Canadiens. Cette formule est la première qui ait été spécifiquement mise au point pour répondre aux conditions canadiennes en établissant des normes de qualité en ce qui a trait à l'eau potable.

REVUE DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE EN 1969 ET PERSPECTIVES POUR 1970

(Suite de la page 2)

des exportations. L'excédent des échanges commerciaux qui avait atteint le chiffre record de 1.2 milliard de dollars l'année précédente, a diminué d'environ un demi-milliard.

D'autre part, les paiements courants relatifs aux services ont augmenté à une cadence beaucoup plus rapide que les recettes, ce qui témoigne d'une forte hausse des dépenses des touristes canadiens à l'étranger. En conséquence, le surplus des échanges commerciaux ayant décliné et le déficit du secteur des services ayant augmenté, le déficit du Canada pour l'ensemble des transactions courantes est beaucoup plus lourd par rapport à l'année précédente mais il se compare favorablement à celui des dix dernières années.

PRÉVISIONS POUR 1970

L'économie canadienne, au seuil de la nouvelle année, est en très bonne voie. L'accroissement des dépenses d'immobilisations en 1969, lesquelles étaient demeurées au même niveau depuis deux ans constituent l'élément moteur de l'essor économique. La réalisation des programmes d'expansion en 1969 a été entravée par les arrêts de travail mais les travaux différés seront repris en 1970. Une étude ré-